

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

POUR UNE DEMANDE DE CARTE DE SEJOUR TEMPORAIRE « mention SCIENTIFIQUE »

- ***En double exemplaire*** : le [formulaire](#) daté et signé du demandeur lui-même où une photo d'identité (3,5 X 4,5 cm) est à apposer

- ***En double exemplaire*** : 1 photocopie de son passeport (les pages où figurent : l'identité, la photo, la date d'expiration du passeport, pour la première demande : le tampon de la date d'arrivée en Polynésie française, le visa consulaire)

- ***En double exemplaire*** : 1 photocopie de sa carte de séjour actuelle (*recto verso*) *pour le renouvellement*

- 1 protocole d'accueil d'un chercheur ou d'un enseignant-chercheur daté et signé par les 3 parties

- 1 justificatif de sa couverture sociale et médicale en Polynésie française (1 photocopie de carte CPS ou attestation des droits de la Sécurité sociale ou assurance maladie internationale - en cours de validité durant la totalité du séjour)

- 1 justificatif des ressources financières personnelles des 3 derniers mois (relevés bancaires ou bulletins de paie, relevés de pension etc...) ou une attestation sur l'honneur de prise en charge avec une pièce d'identité du garant financier ainsi que le justificatif de ses ressources financières personnelles des 3 derniers mois (relevés bancaires ou bulletins de paie, relevés de pension etc...)

- 1 justificatif de résidence en PF :
 - *soit 1 photocopie du bail de location
 - *soit 1 attestation d'hébergement de l'organisme d'accueil
 - *soit 1 attestation d'accueil visée par la mairie de la commune de résidence de l'hébergeant avec une pièce d'identité de l'hébergeant
 - *soit les réservations d'hôtel ou de pension de famille
 - *soit 1 photocopie des papiers du bateau (certificat d'immatriculation etc...)